

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que l'honorable député ne veut pas faire croire que le gouvernement fédéral a péché par omission. Je suis sûr que le gouvernement actuel a poursuivi avec énergie ce qu'il a dit avoir commencé.

L'hon. M. Dinsdale: Cela me ramène au point que j'ai soulevé dans mes premières remarques: à mon sens, la mise en valeur de nos ressources nationales est du ressort du gouvernement fédéral. Ce dernier doit faire preuve d'initiative dans ce domaine. Malheureusement, on s'est surtout arrêté aux points qui nous divisent et non à ceux qui nous unissent. Le ministre sait bien ce que je veux dire. Il a mentionné la même chose hier dans son discours lorsqu'il a dit que nous n'avions pu établir une base d'entente entre les provinces. Il a demandé tantôt ce qu'on faisait de l'accord sur le développement des ressources hydrauliques des Prairies. Tout ce que je puis lui dire, c'est que je suis surpris que le gouvernement ait mis tant de temps à en obtenir la conclusion, étant donné les discussions préliminaires si fructueuses et si cordiales que nous avons eues dès 1961 et 1962.

L'hon. M. Pepin: Que faisiez-vous en 1961, 1962 et 1963?

L'hon. M. Dinsdale: Nous étions alors à négocier et sur le point de conclure un accord. Je ne puis comprendre qu'il ait fallu tant de temps. Voilà pourquoi je critique la déclaration que le ministre a faite hier.

L'hon. M. Pepin: La conclusion d'un accord n'était pas aussi imminente que le dit mon honorable ami.

● (5.20 p.m.)

L'hon. M. Dinsdale: Le ministre revient en arrière. Il a énuméré des chiffres au sujet de ce qui avait été fait entre 1960 et 1963, et ainsi de suite. Nous voulons savoir ce que fait le gouvernement aujourd'hui. On ne peut pas se reposer sur les projets et les programmes du gouvernement antérieur; il faut montrer la voie et prendre l'initiative dans ce domaine.

J'aimerais citer un autre domaine d'intérêt si j'ai le temps. Je songe à l'aménagement des forces hydrauliques. Comme c'est le cas pour l'eau, le gaz et le pétrole, les ressources du Canada sont abondantes. Les discussions ont commencé en 1962. Une conférence réunissant tous les gouvernements provinciaux a eu lieu, et un comité d'études a été institué en

[L'hon. M. Dinsdale.]

vue d'aménager au plus tôt un réseau national d'énergie à partir du haut voltage et de la transmission à longue distance. Quel sort a connu ce comité d'études? Nous aimerions qu'un député ministériel nous le dise. Est-il à l'œuvre?

L'hon. M. Pepin: J'ai répondu à une question écrite portant sur ce sujet il y a quelques mois.

L'hon. M. Dinsdale: La seule chose qui en soit sortie jusqu'à maintenant, c'est le réseau aménagé en 1960 dans les provinces de l'Atlantique en vertu de la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique. C'est le seul réseau qui ait été aménagé au Canada. Pourquoi a-t-on attendu aussi longtemps pour s'engager dans cette voie alors que le Canada regorge de ressources? Nous voulons qu'on nous le dise. Nous cherchons à savoir ce qui se passe en face. Le gouvernement semble léthargique à propos de ces questions.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je dois prévenir le député que son temps de parole est expiré.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, il se fait tard, surtout pour ce débat, mais je voudrais dire quelques mots au sujet des questions soulevées à propos des amendements à l'étude. Plusieurs des députés qui ont pris part aux débats ont relevé que cet amendement a une portée exceptionnelle. S'il fallait l'appliquer à fond, il engloberait, je crois, toutes les fonctions qui relèvent du gouvernement fédéral. Il a trait aux diverses phases de la mise en valeur des ressources naturelles et englobe même l'emploi des ressources humaines. Bien qu'un grand nombre de questions vraiment importantes figurent dans l'amendement, il est de nature trop générale, à mon sens, pour justifier une motion de défiance. Toutefois, comme je l'ai dit, j'aimerais faire quelques remarques sur les questions qu'on a soulevées.

Nous convenons tous, j'en suis sûr, que l'un des grands besoins de notre pays, c'est la mise en valeur ininterrompue de nos immenses richesses naturelles. Le Canada est exceptionnellement doué à cet égard. Si nous avions l'occasion d'étudier un inventaire complet de nos ressources, nous aurions, la majorité d'entre nous, je crois, une appréciation plus juste de la grandeur du pays où nous vivons et que nous appelons notre patrie. A